



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PREFECTURE DE SAINT-PAUL

SAINT-PAUL, le 5 avril 2006

Merci de rappeler ces références
Affaire suivie par Gerty BLONDIN
(☎ 02.62.45.38.50)
SPPA/R.D.T/REGAL/ASSOC

ASSOCIATION SYNDICALE Du lotissement « Hibiscus »

EXTRAIT D'ACTE D'ASSOCIATION

A été constituée l'Association Syndicale du lotissement « Hibiscus » dont le siège social est fixé au 4, impasse de la Savanne, Pointe au Sel Les Hauts – 97436 SAINT LEU.

BUT : elle a pour objet la propriété, l'extension, la gestion, l'administration, la police et l'entretien de la voirie, des espaces libres, des terrains de jeux, des parkings, des parcs et espaces verts, des réseaux de toute nature et généralement, de tous ouvrages d'équipements d'intérêts commun, appartenant aux syndicaux ou à l'association syndicale elle-même, jusqu'à leur transfert éventuel dans le domaine d'une personne morale de droit public.

Responsables :

Président : Monsieur LAVIGNE Bertrand
Secrétaire : Monsieur ANDRAL Philippe